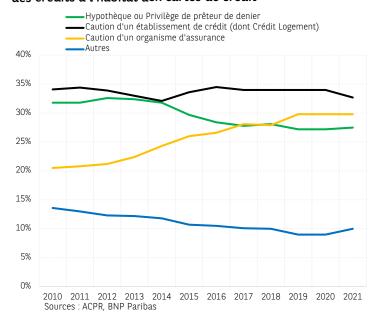
GRAPHIQUE DE LA SEMAINE



21 décembre 2022

FRANCE: PRÈS D'UN TIERS DES CRÉDITS À L'HABITAT RESTENT GARANTIS PAR HYPOTHÈQUE Thomas Humblot

Les hypothèques garantissent près d'un tiers de l'encours des crédits à l'habitat aux cartes de crédit



En 2021, 28% de l'encours des crédits à l'habitat accordés aux particuliers par les banques françaises¹ étaient garantis par hypothèque². Cette sûreté réelle consiste à affecter le bien immobilier financé en garantie au profit du prêteur, de manière à pallier les conséquences de la défaillance de l'emprunteur pour les sommes non couvertes par l'assurance emprunteur (en cas de décès, incapacité ou invalidité).

Le développement des cautions apportées par les organismes d'assurance3, dont la part dans le total des garanties a augmenté de 21% à 30% entre 2010 et 2021, a conduit à un repli de la part de l'hypothèque, en particulier depuis le pic à 33% atteint en 2012. La part des cautions apportées par les établissements de crédit (y compris CM-CIC Caution Habitat et Crédit Logement, une caution mutuelle dont l'actionnariat est composé des principales banques françaises) s'est maintenue autour de 34%. La hausse du recours aux cautions dans leur ensemble témoigne de l'amélioration de la qualité des dossiers tandis que l'hypothèque garantit notamment les prêts qui ne remplissent pas les critères d'éligibilité ou d'acceptation des organismes de caution.

Ces tendances pourraient se prolonger en 2022 puisqu'en moyenne, durant les neufs premiers mois de l'année, seuls 22% des nouveaux crédits à l'habitat ont été garantis par hypothèque. Les organismes d'assurance affermissent leurs gains de parts de marché (36% des nouvelles garanties), tandis que les établissements de crédit voient les leurs fléchir légèrement (31% des nouvelles garanties). Le moindre intérêt pour la garantie par hypothèque s'explique par son coût relativement plus élevé (frais de mise en place et de mainlevée en cas de remboursement anticipé).

thomas.humblot@bnpparibas.com

ÉTUDES **ECO**NOMIQUES



La banque d'un monde qui change

¹ Etablissements de crédit et les sociétés de financement aux agents économiques situés sur le territoire français ou destinés au financement d'actifs localisés sur le territoire français selon l'Instruction n°2021-l-O2 relative à la surveillance des risques sur les crédits immobiliers en France.
2 ou Privilège de prêteur de denier qui ne concerne que l'immobilier ancien car il est replacé depuis le 1er janvier 2022 par l'hypothèque légale spéciale du prêteur de deniers.
3 Par exemple, la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – CAMCA et la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions – CEGC



CONJONCTURE

Analyse approfondie de sujets structurels ou



EMERGING

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes.



Analyses et prévisions axées sur les économies



ECOFLASH

Un indicateur, un évènement économique



ECOWEEK

L'actualité économique, les récentes orientations, les indicateurs commentés, le calendrier, les prévisions.



Les interviews mensuels de nos économistes qui décryptent l'actualité économique.



ECOTY WEEK

Une vidéo sur les principaux sujets de la



EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique.



Bulletin édité par les Etudes Economiques - BNP PARIBAS Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34 Internet: www.group.bnpparibas.com - www.economic-research.bnpparibas.com

Directeur de la publication : Jean Lemierre / Rédacteur en chef : William De Vijlder

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fon-dées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements, il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse finanplacements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement, mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans se document au d'une conforma accepté à ce a informations. Tout pa cetimetron telepiage de parties par les passers de la constitue de pertes directes con contenues dans contenues dans contenues dans contenues que de la contenue de la pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ciaprès « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce do-cument. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux derecherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est suscep-tible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'inves-tissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document tans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible tissement journis à tune quetconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré. BNP Paribas est en France constituée en société anonyme. Son siège est situé au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris. Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus des restrictions ci-dessus

Pour certains pays de l'Espace Economique Européen :

Le présent document a été approuvé en vue de sa publication au Royaume-Uni par BNP Pari-bas Succursale de Londres. BNP Paribas Succursale de Londres est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et autorisée et soumise à une réglementation limitée par la Financial Services Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails de l'autorisation et de la réglementation par la Financial Services Authority.

Le présent document a été approuvé pour publication en France par BNP Paribas SA, constituée en France en société anonyme et autorisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009, Paris, France.

Le présent document est distribué en Allemagne par BNP Paribas Succursale de Londres ou par BNP Paribas Niederlassung Francfort sur le Main, une succursale de BNP Paribas S.A. dont le siège est situé à Paris, France. BNP Paribas S.A hiederlassung Francfort sur le Main, Europa Allee 12, 60327 Francfort, est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et est autorisée et soumise à une réglementation limitée par le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Etats-Unis : le présent document est distribué par BNP Paribas Securities Corp., ou par une succursale ou une filiale de BNP Paribas ne bénéficiant pas du statut de broker-dealer au sens de la réglementation américaine. BNP Paribas Securities Corp., filiale de BNP Paribas, set un broker-dealer enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission et est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et d'autres bourses principales. BNP Paribas Securities Corp. n'accepte la responsabilité du contenu d'un document préparé par une entité non américaine du groupe BNP Paribas que lorsqu'il a été distribué à des investisseurs américains par BNP Paribas Securities Corp.

BNP Paribas Securities Corp.

Japon: le présent document est distribué au Japon par BNP Paribas Securities (Japan) Limited, ou par une succursale ou une entité du groupe BNP Paribas qui n'est pas enregistrée comme une maison de titres au Japon, à certaines institutions financières définies par l'article 17-3 alinéa 1 du décret d'application de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, est une maison de titres enregistrée conformément à la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers et est membre de la Japan Securities (Japan) Limited, est une maison de titres enregistrée conformément à la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers et est membre de la Japan Securities (Japan) Limited, Succursale de Tokyo, n'accepte la responsabilité du contenu du document préparé par une entité non japonaise membre du groupe BNP Paribas que lorsqu'il fait l'objet d'une distribution par BNP Paribas Securities (Japan) Limited à des entreprises basées au Japon. Certains des titres étrangers mentionnés dans le présent document ne sont pas divulgués au sens de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers.

Hong-Kong: le présent document est distribué à Hong Kong par BNP Paribas Hong Kong Branch, filiale de BNP Paribas dont le siège social est situé à Paris, France. BNP Paribas Hong Kong Branch ercre sous licence bancaire octroyée en vertu de la Banking Ordinance et est réglementée par l'Autorité Monétaire de Hong Kong. BNP Paribas Hong Kong Branch est aussi une institution agréé réglementée par la Securities and Futures Commission pour l'exercice des activités réglementées de types 1, 4 et 6 [Regulated Activity Types 1, 4 et 6] en vertu de la Securities and Futures Ordinance.

and Futures Ordinance

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site https://globalmarkets.bnpparibas.com

© BNP Paribas (2015). Tous droits réservés

